

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative à la fermeture du "Pavillon Rauter".

La représentante des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordigster van de bewoners geeft lezing van de volgende tekst:

Au nom d'un groupe d'habitant•e•s du quartier avoisinant le parc Rauter et des autres quartiers d'Anderlecht, nous portons à votre attention la récente fermeture du « Pavillon Rauter ».

Cette fermeture a provoqué une commotion dans et au-delà du quartier, raison pour laquelle nous vous interpellons aujourd'hui.

Outre le regret de perdre un lieu culturel vivant, le contexte de cette fermeture soudaine suscite colère et inquiétude et renforce, chez les riverains du parc et de nombreux habitants d'Anderlecht, le sentiment croissant d'être abandonnés par les pouvoirs publics.

Le « Pavillon Rauter » apportait du renouveau dans le parc et le quartier. À l'origine, ce bâtiment avait été destiné à héberger une « Maison de Quartier ». Cette affectation répondait à un besoin identifié localement dans le cadre du contrat de quartier. Le manque d'espace dédié à la jeunesse a d'ailleurs été constaté de manière récurrente tant par les habitants que par la Commune. Le « Pavillon Rauter » avait donc été imaginé pour offrir un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et de sociabilisation pour les familles riveraines du parc. Le projet avait d'ailleurs été construit avec l'implication des jeunes. Finalement, ce projet de « Maison de Quartier » n'a pas été réalisé. Pour quelles raisons ?

Une fois les travaux terminés, le bâtiment a donc été attribué à l'ASBL « Terra Brasil » pour y réaliser un projet socio-culturel. Grâce à son engagement, à sa vision et fort de son expérience comme acteur socio-culturel basé à Anderlecht, « Terra Brasil » a réussi, en deux ans, à dynamiser cet endroit dans un esprit inclusif, d'ouverture et de bienveillance.

Le projet, malgré la situation difficile qu'il a rencontré à son arrivée et le manque de moyens, a tenu le coup pendant deux ans, jusqu'à ce que l'équilibre soit rompu dans la foulée des fusillades. Celles-ci ont eu notamment pour conséquences le déplacement du trafic de drogue depuis St-Guidon et Aumale vers le parc Rauter.

Ce déplacement montre qu'une réponse uniquement sécuritaire n'est jamais une solution en soi et n'a que peu d'effet sans efforts concrets pour plus de justice sociale. Il y aura, en effet, toujours un autre quartier "abandonné", un autre lieu précarisé, offrant un point de chute et un terrain idéal pour des trafiquants chassés d'un lieu précédent.

Résultats pour le « Pavillon Rauter » : des confrontations répétées, pratiquement non relayées et non adressées vu l'absence de médiateur ou de travailleur social pour prendre le relais. La violence a alors pu faire son travail de sape : l'escalade des tensions, les agressions (dont des menaces réelles à l'encontre du gérant du lieu) ont finalement eu raison du projet, signant la cessation brutale de toute activité.

Malgré le professionnalisme et l'engagement de l'ASBL « Terra Brasil », nous sommes forcés de constater que le projet « Pavillon Rauter » a été victime, en particulier dans les moments les plus critiques, d'un manque criant de soutien de la part de la Commune. S'il est évident que l'ASBL « Terra Brasil » et son projet culturel sont essentiels et doivent garder leur place à Anderlecht, quid maintenant du devenir de ce bâtiment ?

Laisser le « Pavillon Rauter » vide n'est pas une option, au risque de voir la situation se détériorer rapidement !

Nous vous rappelons que la population qui vit à proximité du parc connaît une situation de fragilité sociale et que certaines tranches d'âge sont aujourd'hui dans une situation de grande vulnérabilité par leur exposition au trafic de drogue. Pourquoi des jeunes en âge scolaire se trouvent-ils par exemple dans le parc à des heures où ils devraient être à l'école ? Les jeunes fréquentant le parc Rauter ont besoin d'accompagnement et de réflexion sur ce qui est en train de se passer autour d'eux. Ne pas aborder la situation avec eux renforcera leur sentiment d'abandon de la part de l'Administration communale.

Vu l'extrême fragilité de la situation et des besoins identifiés historiquement dans ce quartier, nous demandons avec insistance une réouverture rapide du « Pavillon Rauter », de manière réfléchie et engageant les moyens humains et financiers adéquats. Ce projet, qui pourrait être sous la forme de « Maison de Quartier », devra être pensé et financé au regard des besoins des familles, des adolescent•e•s et des enfants dépendant du parc Rauter.

Si, en tant que citoyens et habitants d'Anderlecht, nous sommes engagés et désireux de contribuer à l'amélioration de la vie de nos quartiers, il ne ressort pas de l'initiative citoyenne de prendre en charge les missions qui sont celles des pouvoirs publics.

Par ailleurs, force est de constater que les concerts et les fêtes de quartier (s'ils sont bienvenus et nécessaires) ne résoudre pas les problèmes structurels qui entraînent le manque de logements accessibles, le chômage, l'absence de perspectives pour une partie de la jeunesse, l'échec ainsi que le décrochage scolaire... Nous refusons de ne traiter ces phénomènes que sous l'angle sécuritaire. Pour sortir durablement de ces différents cercles vicieux, nous demandons une approche globale, bienveillante, menant à un travail sur le terrain à long terme.

A titre d'exemple, un projet comme *"The place to be"* doit absolument inclure toutes les composantes de la population sinon il ne sera jamais une "place to be". Cette expression ne peut pas s'appliquer à un périmètre et se terminer à la frontière de certaines rues. Toutes et tous y ont leur place et doivent être inclus.

Au vu de tous ces arguments, nous demandons :

- Une prise de position publique du Collège communal sur les événements récents qui se sont déroulés au « Pavillon Rauter ».
- Des mesures et un plan d'action visant à rétablir la possibilité d'exploiter le « Pavillon Rauter » comme espace culturel et social, ouvert à tous, et avec pour mission l'accueil, avec les budgets nécessaires.

- Un réaménagement du parc avec entre autres la restauration de la plaine de jeux pour les plus petits.
- Des travaux de réfection nécessaires pour le foyer « Victor Rauter ».
- L'accompagnement et la prévention auprès des jeunes du quartier afin de permettre véritablement la construction de liens et de projets.

Le vivre-ensemble ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté des citoyennes et citoyens. Il nécessite un engagement politique fort, courageux et structuré. Laisser se dégrader le tissu social et culturel dans les zones fragilisées, c'est abandonner une part essentielle de notre commune.

Les pouvoirs communaux, régionaux et fédéraux doivent agir, à court, moyen et long terme pour garantir un retour à la paix sociale et un maintien de la convivialité.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

C'est avec une profonde tristesse, et même un certain désespèment, que je prends aujourd'hui la parole.

Ce projet du « Pavillon Rauter », je l'ai porté de bout en bout durant mon mandat d'échevine du « Contrat de Quartier Durable Biestebroek ». Je l'ai suivi de près, dans ses plans, ses fondations, ses objectifs. Je l'ai façonné pour les habitants du quartier, pour offrir un lieu de vie, de respiration, d'espoir. Et je me suis battue pour qu'il soit confié à un gestionnaire qui connaisse vraiment le terrain. C'est ainsi que l'ASBL « Terra Brasil » a été choisie, en raison de son expérience concrète d'intégration des jeunes et des habitant•e•s dans des dynamiques socioculturelles inclusives.

Mais aujourd'hui, à peine six mois après mon départ de l'échevinat, je constate avec amertume que ce projet meurt à petit feu. Fermé, déserté, fragilisé. Un lieu qui avait pour vocation de renforcer le lien social et d'accompagner les jeunes du quartier est désormais laissé sans perspective, tandis que le trafic de drogue s'y installe en pleine journée, en toute impunité.

J'avais déjà alerté le Conseil de police, il y a deux mois, sur l'augmentation inquiétante de l'insécurité dans le parc Rauter. Aujourd'hui, force est de constater que rien n'a été fait. Aucune mesure préventive structurelle, aucun renfort social ou associatif, aucune médiation active n'est venue répondre à ce signal d'alarme.

J'interpelle ici le Bourgmestre ainsi que l'ensemble des Échevins et Échevines.

Exercer une fonction au sein du Collège communal, ce n'est pas seulement serrer des mains ou publier de jolies vidéos sur les réseaux sociaux. C'est surtout affronter la réalité du terrain, trouver des solutions structurelles à des problématiques complexes, et veiller à ce que les projets construits pour le bien commun perdurent et soient protégés. C'est ce que je faisais.

Aujourd'hui, l'abandon du « Pavillon Rauter » symbolise un manquement grave : un manque de soutien aux équipes de terrain, un manque d'écoute des signaux faibles, un manque d'ambition pour un quartier pourtant déjà très précarisé.

Je vous adresse donc les questions suivantes :

1. Êtes-vous pleinement conscients de la gravité de la situation actuelle au parc Rauter ?
2. Pourquoi aucune action structurelle de prévention ou de soutien n'a-t-elle été mise en place après les alertes lancées, y compris la mienne, en Conseil de police ?
3. Quel est le plan d'action du Collège pour rouvrir rapidement le « Pavillon Rauter », avec les moyens humains et financiers adéquats, dans une optique de soutien social et culturel ?
4. Envisagez-vous de renforcer la présence de médiateurs et travailleurs sociaux dans ce quartier particulièrement vulnérable ?
5. Enfin, comment comptez-vous restaurer la confiance des habitant•e•s dans les institutions publiques, eux qui ont aujourd'hui le sentiment très fort d'être laissés seuls face à la montée des tensions et à la disparition des alternatives positives ?

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, si le vivre-ensemble est une ambition partagée, alors il ne peut reposer uniquement sur des discours. Il exige de l'engagement, du courage, et une continuité dans l'action publique. Laisser ce lieu symbolique à l'abandon, c'est envoyer un signal de renoncement. Et cela, ni les jeunes du quartier, ni les équipes associatives, ni les anciens responsables comme moi, ne peuvent l'accepter.

Mon dernier mot s'adresse au responsable de l'ASBL « Terra Brasil » pour le remercier pour tous les efforts qu'il a fournis pour que ce lieu puisse continuer à vivre malgré les tensions de ces derniers mois. Si aujourd'hui le Collège actuel est impuissant, nous, les Écologistes nous, continuerons à être à côté de lui, et des habitants de ce quartier, et nous ne le lâcherons pas !

P. POLANCO :

Je remercie les habitants de tous les collectifs et la convergence de lutte qu'il y a aujourd'hui ici au Conseil communal, face à la droite qui est de plus en plus forte.

Nous, groupe « PTB », soutenons cette interpellation des habitants qui dénonce à juste titre l'abandon du pavillon « Rauter ». Comme les habitants l'ont si bien signalé, ce lieu était bien plus qu'un simple bâtiment, c'était un espace de vie, de culture, de solidarité, aujourd'hui laissé à l'abandon alors que les besoins du quartier sont criants. La fermeture du pavillon n'est pas une fatalité, mais le résultat d'un manque de volonté politique. Les habitants l'ont rappelé, ce lieu devait, initialement, être une maison de quartier, un projet essentiel pour la jeunesse et les familles du quartier. Cette même jeunesse qui, chaque jour, de plus en plus, est précarisée à cause de ce nouveau Gouvernement « Arizona ». Aujourd'hui encore, 30.000 personnes manifestaient contre ce gouvernement dont fait partie le « MR » et « Les Engagés ».

Vous coupez des millions dans la culture, dans la jeunesse, mais ensuite vous les mettez dans l'armement pour la guerre. Si vous voulez vraiment lutter contre le décrochage, la précarité, le sentiment d'abandon qu'ont les habitants, il faut investir dans des lieux comme le pavillon « Rauter ». Vous devez prendre une décision et vos responsabilités et non suivre ce gouvernement « De Wever » et la droite qui est en train de priver la jeunesse de tout ce qui est culturel.

Nous, groupe « PTB », soutenons cette interpellation pour refaire de ce lieu un lieu vivant où les habitants vont se sentir chez eux. Ainsi, on pourra converger tous ensemble et faire une « Place to be », comme vous l'avez si bien dit.

Monsieur le Bourgmestre :

Effectivement, la nécessité d'une infrastructure ouverte à la jeunesse était un besoin identifié par le diagnostic du contrat de quartier « Biestebroek ». C'est pour cette raison que cet outil multifonctionnel doté d'un espace socioculturel au rez-de-chaussée et d'une salle de sport à l'étage a été construit par la Commune, avec des fonds régionaux, dans le cadre de la « Rénovation urbaine ». Il n'est donc pas tout à fait exact de dire que les pouvoirs publics se reposent uniquement sur l'initiative citoyenne pour développer des activités dans les quartiers.

Cependant, Il est vrai que nous avons la volonté de travailler avec le tissu associatif existant et c'est pour cela que l'ASBL « Terra Brasil » a été sélectionnée pour en assumer l'exploitation après un appel à manifestation d'intérêt. Cette notion d'exploitation recouvre à la fois à la gestion quotidienne de l'outil ainsi que son ouverture sur le quartier. Tout le monde connaît la qualité du travail de « Terra Brasil » qui est d'ailleurs un des éléments essentiels au choix de cet opérateur pour gérer le pavillon « Rauter ». Mais il faut bien constater que l'alchimie n'a pas suffisamment bien fonctionné, peut-être à cause d'une mauvaise définition des attentes des uns et des autres ; fait dont il faudra tenir compte pour l'avenir. Peut-être que celles et ceux gèraient auparavant cette matière devraient avoir l'humilité de le reconnaître.

Ce constat de départ de l'ASBL couplé à un déplacement des points de deal de drogue liés à des interventions dans d'autres quartiers, a entraîné, par combinaison d'effets négatifs, une situation devenue explosive et difficilement tenable pour le gestionnaire.

Vous souhaitez une prise de position publique de la part du Collège, ce que je pense déjà avoir exprimé à plusieurs reprises dans la presse : nous avons comme vous été particulièrement choqués de voir certaines images prises devant l'infrastructure communale impliquant des jeunes adolescents, mais aussi des individus plus âgés, ce qui est évidemment inacceptable.

En réponse à votre question « Qu'avez-vous fait dès que nous avons été avertis d'une dégradation de cette situation ? », j'ai demandé à la Police d'assurer une présence plus régulière, surtout le service de proximité qui a notamment pour mission de lutter contre

le deal de drogue en rue. Cette mission a consisté à évaluer la situation et comprendre le phénomène dénoncé par « Terra Brasil » et par de nombreux riverains. C'est ainsi que de nombreux passages de policiers, notamment accompagnés de la brigade canine, ont été multipliés. J'ai rencontré le gestionnaire de l'ASBL à plusieurs reprises avec présence d'autres acteurs sociaux du quartier, et je lui ai témoigné la mobilisation générale. L'Échevin de la « Prévention » m'accompagnait pour montrer que les services avaient la volonté de soutenir cette opération. Face au climat de tension, le gestionnaire de la structure a malheureusement indiqué prendre ses distances, ce que je regrette profondément, tout en le comprenant.

Dès lors, il a à nouveau été demandé au service « Prévention » de se mettre en relation avec les services « Jeunesses francophone et néerlandophone » afin d'élaborer un projet plus structurel à cet endroit, de manière à encourager les activités positives dans et aux abords de l'infrastructure publique concernée.

Même si cela a été rappelé, et je pense que tout le monde partage le même point de vue, il n'est pas souhaitable de voir ce bâtiment abandonné à des individus qui souhaiteraient en faire un mauvais usage. De plus, la police travaille à l'identification des personnes impliquées dans les trafics de drogue et qui ont fait en sorte que cette situation devienne intenable. Preuve que ce dossier est pleinement dans notre actualité, les service « Prévention » rencontre cette semaine encore, les services « Jeunesses francophone et néerlandophone » afin de construire ce projet dont je recevrai un premier rapport pour voir comment développer l'avenir.

Vous l'aurez compris, nous sommes tous, plus que jamais, avec la volonté de restaurer la sérénité dans le secteur. Nous travaillons en collaboration avec le « Foyer anderlechtois » pour fournir des réponses les plus coordonnées possibles. Ensemble, nous arriverons à restaurer le calme et la qualité de vie dans le parc ainsi qu'à proximité du pavillon, cela pour lui redonner une fonction majeure afin que ce dernier puisse positivement régner dans le quartier. Notre ambition est évidemment de rouvrir ce bâtiment le plus rapidement possible, probablement avec un modèle de gestion différent, après une période de recul bien compréhensible. J'ai bon espoir de pouvoir à nouveau compter sous une forme ou une autre de l'expertise et de l'engagement de « Terra Brasil ».

La représentante des habitants :

J'appuie sur le fait qu'il y a un souci de fond, ce qui n'est pas neuf car la situation se dégrade de jour en jour. A la lecture du contrat de quartier, on se rend compte que celui-ci faisait déjà en 2012 le constat de la présence de bandes dans ce lieu et qui gênaient le voisinage. Ce fait n'est donc pas combattu correctement, ou concrètement, ou de manière suffisamment stratégique et efficace.

Nous ne pensons qu'il y a une vraie stratégie de travail de terrain à déployer, impliquant et concernant les familles, et en particulier les jeunes riverains de ce parc qui le fréquentent assidûment. L'espace polyvalent qui a été conçu devrait inclure un aspect « soin de première ligne » et de soutien social, comme par exemple « École des devoirs », « Accrochage scolaire », etc. Cela d'autant plus qu'Anderlecht est riche de son tissu associatif. De nombreux acteurs existent déjà et pourraient facilement être déployés. Il existe vraiment un travail à élaborer afin de réellement ouvrir cet espace. Le contrat de quartier durable avait d'ailleurs identifié que le parc « Rauter » devait être ouvert et pouvait servir d'axe de liaison entre la place de la Résistance, la chaussée de Mons et l'arrière du « Foyer anderlechtois ». Ces aspects ont été montrés comme prioritaires mais ils ont été mis de côté car il n'y a pas eu de travail concret à leur sujet.

Nous comprenons que des contacts vont être repris et qu'il y a une ambition de faire quelque chose de ce lieu. Cependant, nous demandons quelle est la « timeline », quel est le délai à prévoir ? Nous insistons pour que cela se passe rapidement et, en même temps, il faut y mettre les moyens, pour que la réflexion aboutisse vraiment sur quelque chose.

N. KAMMACHI :

Si je comprends bien la réponse est de dire que la situation actuelle est la conséquence de plusieurs facteurs, et en l'occurrence le besoin d'une autre façon de gérer ce lieu. Je me souviens que nous avons réfléchi sur quelques lieux pour qu'ils soient repris par un service communal, sans spécialement travailler avec le tissu associatif. Je pense, par exemple, à l'infrastructure de la place Lemmens qui, aujourd'hui, est très souvent fermée, ainsi qu'aux bâtiments de la rue de Liverpool où il n'y a pas spécialement d'activités qui se déroulent.

Cette réponse était ma grosse crainte parce que cela signifie qu'on va réfléchir à qui on va potentiellement mettre autour de la table pour rouvrir cet espace. On n'a pas d'idée quant au budget, ni qui va tenir ce lieu, ni qui va l'ouvrir, ni qui va le fermer, ni quelles sont les activités qui vont y être proposées ? Tout cela prend du temps, or il y a urgence.

Je réfléchis autrement : on a un interlocuteur depuis deux ans, qui a mis toute une série d'activités en place, qui a travaillé avec les différentes personnes du quartier et avec les différents secteurs associatifs, plein d'ASBL ont œuvré dans ce lieu. Pourquoi ne commencerait-on pas d'abord à continuer ou renforcer ce travail ? J'aimerais que « Terra Brasil » se remet autour de la table avec les services « Prévention » et « Jeunesse », j'aimerais qu'on rouvre ce lieu dans une semaine et qu'on mette ce qu'il faut pour qu'il puisse perdurer au plus vite et non dans deux ans.

« Terra Brasil » a travaillé pendant deux ans, mais on se rend compte qu'il y a des réglages sécuritaires, et peut-être identitaires, à effectuer ; il faut peut-être faire intervenir d'autres personnes pour l'accompagner dans le travail avec les jeunes et les différentes personnes fréquentant ce quartier. Mais, dire qu'on efface tout pour réfléchir à une nouvelle solution, cela ne fonctionne pas !

P. POLANCO :

Vu que le prochain point de l'ordre du jour est une audition à huis-clos, pourrais-je proposer qu'il se fasse en fin de séance ? J'estime que cela en vaudrait la peine, par souci de démocratie car beaucoup de personnes suivent les séances sur « YouTube » ou sont présentes dans la salle. La dernière fois, on a fait sortir le public pendant deux heures, ce qui est peu respectueux.

Monsieur le Président :

Cette proposition est problématique car on ne peut se permettre de faire venir à minuit la personne concernée et son avocat, c'est évidemment impensable et constitue une atteinte aux droits de la défense.

P. POLANCO :

Cela se fait pourtant dans d'autres Communes, comme à Molenbeek, où les points à huis-clos sont traités en fin de séance. Soit c'est l'avocat qui vient à minuit, soit ce sont les habitants qui attendent minuit ? C'est à vous de choisir !

Monsieur le Président :

J'entends votre propos, tout comme le fait que le droit de la défense du membre du personnel doit être mis dans la balance.

